



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-cinq,
Le huit juillet à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 26/06/2025

Date d'affichage : 30/06/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 27
- présents : 12
- votants : 17

Nombre de voix :

- en exercice : 35
- présents : 16
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 23**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Denis LEROUX, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Daniel PRIEUR, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Franck VILLEMMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Alexandre PANTEL, Catherine ROGNON, Pierre VAUFREY.

Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Christian MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Roland MARTIN a donné pouvoir à Franck VILLEMMAIN,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Cédric BÔLE.

Cédric BÔLE a été élu secrétaire de séance.

Objet : DE2025-13 : Convention programme « Eau vivante » avec l'EPAGE Doubs Dessoubre

CONTEXTE :

L'EPAGE Doubs Dessoubre et le Parc naturel régional du Doubs Horloger, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ont co-construit un programme de sensibilisation et d'éducation appelé « L'eau vivante ». Ce programme pédagogique, destiné aux écoles primaires présentes sur le territoire, propose de découvrir la richesse et la fragilité de nos milieux aquatiques, afin d'œuvrer pour leur préservation.

Le CPIE du Haut-Doubs, associé à la Fédération de Pêche du Doubs, ont été mandatés pour animer ce projet d'éducation à l'environnement afin de faire connaître aux élèves les différents enjeux de préservation, de restauration et de gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau. La convention de partenariat pour sa mise en œuvre arrive à son terme (signature pour les années scolaires de 2022/2023 à 2024/2025).

DESCRIPTION :

Au regard d'une demande de participation croissante de la part des enseignants, et fort des précédentes éditions réussies, l'EPAGE Doubs Dessoubre et le Parc naturel régional du Doubs Horloger souhaitent renouveler ce dispositif pour trois années scolaires supplémentaires. Ce projet se compose de 4 séances d'animation par classe menées par le CPIE du Haut-Doubs sur la base de demi-journées.

Plan de financement Contrat de territoire Doubs Dessoubre 2025-2027					
Libellé	Année (année scolaire)	Montants totaux à percevoir par le CPIE HD (nets de taxe, non assujettis à la TVA)	EPAGE Doubs Dessoubre	Parc naturel régional du Doubs Horloger	Agence de l'Eau RMC
Territoire EPAGE Doubs Dessoubre et PNR Doubs Horloger (21 classes - 63 séances CPIE)	2025 (2025/2026)	9 450 €	1 417,50 €	1 417,50 €	6 615 €
	2026 (2026/2027)	9 450 €	1 417,50 €	1 417,50 €	6 615 €
	2027 (2027/2028)	9 450 €	1 417,50 €	1 417,50 €	6 615 €
Taux		100%	15%	15%	70%
Territoire EPAGE Doubs Dessoubre hors PNR Doubs Horloger (9 classes - 27 séances CPIE)	2025 (2025/2026)	4 050 €	1 215 €	0 €	2 835 €
	2026 (2026/2027)	4 050 €	1 215 €	0 €	2 835 €
	2027 (2027/2028)	4 050 €	1 215 €	0 €	2 835 €
Taux		100%	30%	0%	70%
Total		40 500 €	7 897,50€	4 252,50 €	28 350 €

Certaines classes pourront bénéficier d'une séance complémentaire animée par la Fédération de pêche du Doubs selon le projet pédagogique. Les séances se dérouleront dans l'établissement et sur le terrain. Co-construit avec les enseignants, le programme vise à engager des actions dans la durée (sensibilisation aux enjeux des milieux aquatiques, mise en place d'écogestes...), de stimuler la participation et la créativité des enfants, de favoriser le travail d'équipe et de développer des approches sensorielles, sensibles et expérimentales.

Plan de financement : participation du Parc naturel régional du Doubs Horloger à hauteur de 1417,50 € par an, soit 4252,50 € pour trois ans.

Nombre de classes concernées : une dizaine de classes par an, dont 7 sur le territoire commun entre le Parc naturel régional du Doubs Horloger et l'EPAGE Doubs Dessoubre.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- D'autoriser le président à signer la convention de partenariat « L'eau vivante : programme d'éducation des scolaires en faveur des milieux aquatiques »
- D'autoriser le président à engager les dépenses relatives à la mise en œuvre de ce dispositif pédagogique.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 23	Exprimés (en voix) : 23
- pour : 23	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



ID : 025-200096295-20250708-DE2025_13-DE